

CHEMINEMENT DU PROJET

PROJET D'ÉLARGISSEMENT DU CHEMIN PINK DE DEUX À QUATRE VOIES

1972

Le projet d'élargissement du chemin Pink à quatre voies fait partie d'une liste de projets visant l'amélioration du réseau routier régional contenue dans l'entente Canada-Québec

2001

L'ex-ville de Hull sollicite le ministère des Transports du Québec pour concrétiser le projet d'élargissement du chemin Pink, notamment entre la rue de la Gravité et le boulevard des Grives

2004

Le ministère des Transports effectue une étude d'opportunité sur l'élargissement du chemin Pink, de deux à quatre voies, pour le secteur de la Montagne et des Grives

Janvier 2008

Transports Québec mandate la Ville de Gatineau pour initier le projet d'élargissement du chemin Pink auprès du ministère du Développement durable, l'Environnement et des Parcs (MDDEP)

Juin 2009

La Ville de Gatineau dépose au MDDEP l'étude d'impact sur l'environnement pour le projet d'élargissement du chemin Pink entre la rue de la Gravité et le corridor Deschênes

Février 2011

Le MDDEP donne au Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE) le mandat d'enquête et d'audience publique en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement

Mai à juin 2011

La Commission d'enquête du BAPE tient quatre séances d'audience publique concernant le projet d'élargissement du chemin Pink

Octobre 2012

Le MDDEP produit un rapport d'analyse environnementale qui permet de conclure que le projet est justifié et acceptable, avec la recommandation de certaines conditions

Janvier 2013

Le gouvernement du Québec, par décret ministériel 8-2013, émet un certificat d'autorisation à la Ville de Gatineau pour l'élargissement du chemin Pink, de deux à quatre voies

Novembre 2014

Le ministre des Transports du Québec accorde une subvention à la Ville de Gatineau pour la préparation des plans et devis visant la phase 1 du projet d'élargissement du chemin Pink

Janvier 2015 à octobre 2016

La Ville de Gatineau retient les services d'experts-conseils pour réaliser le mandat visé, tel que les études techniques complémentaires, ainsi que la préparation des plans et devis

Octobre 2016 à avril 2017

Réalisation du processus de concertation auprès des acteurs du milieu pour la réalisation du projet d'élargissement du chemin Pink

Avril 2017

Dépôt auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) du Québec de la demande visant l'obtention du certificat d'autorisation, prévu à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement